

Image not found or type unknown



Extension d'activité sur bail commercial

Par **fanny1304**, le **17/11/2015** à **16:33**

Bonjour,

Nous devons faire un avenant au bail commercial pour rajouter l'activité tabac à l'activité restauration et débit de boissons déjà existantes.

Sommes nous obligés de passer devant un notaire pour cela? Si non, quelle est la marche à suivre.

Merci de vos réponses.

Cordialement.